

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 8 avril 2022

DATE DE CONVOCACTION : 01.04.2022	L'an deux mille vingt-deux, Le huit avril à dix-neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 01.04.2022	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur René BOUAN.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Etaient Présents : AILLET Louis, AUBIN William, BOUAN Chantal, BOUAN René, DAUNAY
EN EXERCICE 15	Loïc, LEBORGNE Régine, MENIER Mireille, NEUTE Françoise, PLESTAN Sylvaine, PORCHER
PRÉSENTS 14	Aurélie, RAULT Philippe, ROBISSOUT Josiane, SORGNIARD Catherine et SUIRE Thierry.
VOTANTS 14	Excusés : SCHMITT Thomas
	Secrétaire de séance : PORCHER Aurélie

PROCES-VERBAL REUNION DU 25 FEVRIER 2022

Accepté à l'unanimité.

**RESTRUCTURATION SALLE POLYVALENTE / MAIRIE – MISSION DE MAITRISE D’ŒUVRE -
VALIDATION**

Le 18 décembre 2021, la commune a lancé un marché de mission de maîtrise d'œuvre concernant la restructuration de la salle polyvalente et de la mairie. 4 cabinets d'architectes ont été retenus le 15 février 2022 pour la phase 2.

A la suite des auditions des 4 candidats le mardi 29 mars 2022, la commission d'examen des offres, avec l'aide des services de l'ADAC et du CAUE, a classé le cabinet BRA (Rennes) à la première place au vu de deux critères : prix de la prestation et valeur technique.

Le montant des honoraires prévus par le cabinet BRA sur ce projet est de 123 189,63 € HT (missions de base + missions complémentaires).

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le choix proposé par la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le choix de la commission du 29 mars 2022 et sélectionne le cabinet d'architectes BRA (Rennes) pour mener la mission de maîtrise d'œuvre du projet de restructuration de la salle polyvalente et de la mairie.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2022

Il est nécessaire de fixer les taux d'imposition communaux de l'année avant d'établir le budget primitif 2022.

Pour rappel, les taux d'imposition communaux votés en 2021 sont les suivants :

Foncier Bâti : 35,08 % (15,55 % + 19,53 %)

Foncier Non Bâti : 63.66 %

Ci-dessous une simulation pour l'année 2022 avec les bases prévisionnelles 2022 :

TAUX MAINTENUS 2022			
	Bases prev 2022	Taux	Produits
FONCIER BATI	763 400	35.08%(*)	267 801 €
FONCIER NON BATI	54 800	63.66%	34 886 €
TOTAL :			302 687 €

+ 11 673 € par rapport à 2021

(*) dont taux départemental 2022 : 19.53

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de maintenir les taux d'imposition de 2021 pour l'année 2022, soit :

2022

FONCIER BATI 35,08 % (15.55 % + 19,53 %)

FONCIER NON BATI 63.66 %

BUDGET COMMUNAL 2022

Présentation du Compte Administratif 2021 et Budget Primitif 2022

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2021 qui constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et préparé par le trésorier Mr BETHOUX, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2021 du budget communal et du budget primitif 2022.

Budget Commune - Section de FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2021 / DM	CA 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	239 863,00	215 348,57	334 250,00
012	Charges de personnel	303 000,00	267 415,09	316 500,00
014	Atténuation de produits	44 929,00	44 929,00	44 929,00
022	Dépenses imprévues	38 118,37		55 894,14
023	Virement section investissement	115 000,00		110 000,00
042	Opérations d'ordre	10 358,64	10 358,64	14 064,31

65	Autres charges de gestion courante	37 620,00	33 588,42	40 320,00
66	Charges financières	6 218,40	5 718,40	3 955,31
67	Charges exceptionnelles	5 100,00	2 750,00	6 200,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		800 407,41	580 274,12	926 312,76
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2021 / DM	CA 2021	BP 2022
013	Atténuation de charges	200,00	348,08	200,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverse	98 645,00	110 293,54	111 718,00
73	Impôts et Taxes	429 191,48	466 415,81	471 269,37
74	Dotations – Subventions et participations	153 099,00	160 382,71	160 598,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,20	22 908,53	24 000,20
76	Produits financiers	3,00	3,60	3,00
77	Produits exceptionnels		177,31	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		702 138,68	760 529,58	767 788,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	98 268,73	98 268,73	158 524,19
TOTAL RECETTES avec report du résultat		800 407,41	858 798,31	926 312,76

Section de Fonctionnement

Dépenses 580 274,12 €
 Recettes 760 529,58 €
 Soit un EXCEDENT de 180 255,46 €
 Avec Affectation résultat 2020 de 98 268,73 €
Soit EXCEDENT TOTAL de 278 524,19 €

Budget Commune - Section d'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2021/DM	CA 2021	BP 2022
16	Emprunts et dettes	65 444,62	65 044,62	54 109,15
203	Frais études	40 000,00	864,00	52 175,00

204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	10 466,97	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	65 137,82	38 538,74	106 616,10
23	Immobilisations en cours	269 429,72	120 647,24	832 595,50
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		470 012,16	235 561,57	1 060 495,75

Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2021/DM	CA 2021	BP 2022
021	Virement section fonctionnement	115 000,00		110 000,00
024	Produits de cession d'immobilisations			32 874,94
10	Dotations, Fonds divers et réserves	233 474,32	235 320,30	128 115,40
13	Subventions d'investissement	32 000,00	41 051,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés		1 600,00	525 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 358,64	10 358,64	14 064,31
203	Frais d'études, de recherche et de développement			34 400,00
204	Subventions d'équipement versées		9 093,53	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		390 832,96	297 423,47	919 454,65
002	Résultat reporté (excédent)	79 179,20	79 179,20	141 041,10
TOTAL RECETTES avec report du résultat		470 012,16	376 602,67	1 060 495,75

Section d'investissement

Dépenses..... 235 561,57 €
 Recettes 297 423,47 €
 Soit un excédent de 61 861,90 €
 Avec excédent 2020 de 79 179,20 €
Soit un EXCEDENT TOTAL de 141 041,10 €

Reste à réaliser 2021

Dépenses59 350,70 €
 Recettes.....0 €
 Soit un déficit de59 350,70 €

Soit un EXCEDENT TOTAL d'investissement de : 81 690,40 €

Le Maire invite les conseillers municipaux à faire part de leurs questions et observations sur le Compte Administratif et le Budget Primitif.

Compte de Gestion 2021

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, il les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2021 et le déclare en conformité avec le compte administratif 2021 dressé par l'ordonnateur.**

Compte Administratif 2021

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2021, Monsieur le Maire quitte la séance et Régine LEBORGNE, adjointe aux finances, prend la présidence. Elle soumet le Compte administratif 2021 à l'approbation des conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **adopte le Compte Administratif 2021 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Affectation des résultats 2021

Après adoption du Compte administratif, il convient de procéder à l'affectation des résultats au profit du Budget Primitif 2022.

Régine LEBORGNE constate que :

- L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice s'élève à : 278 524,19 €
- Le besoin de financement sur les opérations d'investissement 2022 serait de : 120 000,00 €.

Il est proposé l'affectation de résultat suivante à reporter au budget primitif 2022 :

Recettes de fonctionnement	158 524,19 €
Recettes d'investissement	120 000,00 €
Total	278 524,19 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- affecte les résultats comme suit à inscrire au Budget Primitif 2022 :

Article 002 - Recettes de fonctionnement :	158 524,19 €
Article 1068 - Recettes d'investissement :	120 000,00 €
Total	278 524,19 €

Budget primitif 2022

Après présentation du budget primitif pour l'année 2022 par Régine LEBORGNE, adjointe aux finances, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'adopter celui-ci.

Section de Fonctionnement

Equilibre dépenses et recettes : 926 312,76 €

Section d'investissement

Equilibre dépenses et recettes : 1 060 495,75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Vote le Budget Primitif 2022 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

INFORMATIONS DIVERSES

- **Barrières de l'église – courrier de Mme CADE**
- **Personnel technique**
Confirmation date de départ de Xavier (22 avril)
Embauches de Romain DOUÉ (1^{er} avril) et Paul JAMET (2 mai)
- **Réunion d'information urbanisme** : présentation dossier lotissement le jeudi 21 avril à 20h (salle du conseil)
- **Communication : rappel agenda**
Samedi 9 avril à 10h, tous invités à participer à la réunion « Espaces verts »
Pour rappel l'après-midi, carnaval du RPI à Créhen organisé par l'amicale.

Dimanche 10 avril, bureau de vote (tableau des permanences bien reçu)

Samedi 7 mai, invitation « retrouvailles printanières » dont vous avez été informés par un message du 21/03. Ce jour-là, la présence de tous est souhaitée et l'aide de tous sera nécessaire.

Les invitations seront imprimées à la mairie. Elles seront distribuées dans les boîtes aux lettres comme les Réveils (l'idéal serait le mardi 19/04 et le mercredi 20/04).

Dimanche 8 mai, commémoration à 11h30

Comice agricole, samedi 3 septembre sur le terrain face aux Ville Joies. Une réunion avec les associations, la commission vie associative et communication est programmée le mercredi 13 avril à 20h30 pour déjà voir ce que nous aimerions ou pourrions faire pour animer cette journée.

Pour information, l'AG du comice aura lieu à la salle polyvalente le vendredi 20 mai.

- **Inauguration de la galerie David Balade** : samedi 16 avril

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

Prochain conseil municipal : vendredi 6 mai 2022 à 20 h

La séance est levée à 20h44.

AILLET Louis	AUBIN William	BOUAN Chantal	BOUAN René	DAUNAY Loïc	LEBORGNE Régine	MENIER Mireille	NEUTE Françoise
PLESTAN Sylvaine	PORCHER Aurélie	RAULT Philippe	ROBISSOUT Josiane	SCHMITT Thomas <i>Absent</i>	SORGNARD Catherine	SUIRE Thierry	